

Zuckerberg en « mea-culpa » express devant le Parlement européen

PROTECTION DES DONNÉES Le patron de Facebook vient répondre aux députés européens

- ▶ Ce mardi à Bruxelles, Mark Zuckerberg passera une grosse heure avec les députés européens.
- ▶ L'audition sera finalement retransmise en direct.

Le gril du Parlement européen, ce mardi en fin d'après-midi, s'annonce moins chaud que celui du Congrès américain, pour Mark Zuckerberg, le PDG de Facebook, convié à s'expliquer en personne sur le scandale Cambridge Analytica qui éclabousse

par ricochet son puissant empire.

Les préparatifs de cette venue auront été plutôt chaotiques. Zuckerberg avait dans un premier temps décliné l'invitation des eurodéputés. Puis l'on apprenait, la semaine dernière, qu'il avait finalement accepté de venir expliquer aux presque trois millions d'Européens pourquoi leurs données avaient été dérobées par une « app » que certains n'avaient même jamais installée.

Mais s'il vient, c'est à ses conditions. C'est la raison pour laquelle les députés européens se sont déchirés pendant près d'une semaine autour de la logistique de sa venue. D'emblée, on savait qu'il ne pouvait pas venir devant les

751 eurodéputés, en plénière. La raison est simple: seuls les politiques ont

droit de s'adresser au Parlement depuis ce pupitre.

Il avait alors été décidé que seuls les chefs des groupes politiques du Parlement pourraient approcher le jeune PDG, dans un huis clos total. Cette annonce, que plusieurs sources attribuent au refus de Facebook d'une audition publique, avait provoqué un tollé. L'ancien Premier ministre belge, Guy Verhofstadt, chefs des Libéraux et Démocrates, avait annoncé qu'il boycotterait sa venue. Son collègue d'Ecolo Philippe Lamberts avait quant à lui promis un Facebook Live dès le début de l'échange.

Lundi, le président du Parlement, Antonio Tajani, annonçait finalement avoir réussi à le convaincre au cours du week-end d'accepter que l'audition soit retransmise en direct. Un développement dont tout le monde revendiquait la paternité, lundi.

Mais malgré le fait que les caméras seront allumées et les députés remontrés, il ne semble pas que Facebook ait beaucoup à craindre de son audition: chaque chef de groupe aura droit à une seule question. Puis à réintervenir une fois à la fin de la réponse du PDG. Un format assez peu interactif qui durera à peine plus d'une heure. On est donc loin des 13 heures d'audition devant le Congrès américain.

A vos questions !

C'est donc bien sur la substance de

l'échange que les eurodéputés espèrent faire la différence. La plupart des groupes ont ouvert leur page... Facebook à leurs followers pour que ceux-ci leur suggèrent des questions. Ainsi, sur la page du PPE (CDH, CD&V), des particuliers ont demandé que le groupe interroge le PDG sur les raisons de la décision de Facebook de transférer le traitement des données de près de 1,5 milliard d'utilisateurs hors UE sous l'égide du droit américain, beaucoup moins protecteur.

Beaucoup se demandent aussi si le risque zéro existe en matière de protection des données. Sur la page des Verts, un utilisateur s'interroge sur la décision de Facebook d'interdire les publicités étrangères liées au référendum irlandais sur l'avortement (ce vendredi), se demandant si cela signifie que l'entreprise a pris conscience de son impact sur le processus démocratique.

Enfin, sur la page des Socialistes et Démocrates, certains préconisent de demander au PDG si Facebook restera bien gratuit et quel business model pourrait être envisagé en alternative à l'exploitation des données personnelles à des fins publicitaires.

Reste à voir à quel point les députés seront féroces, surtout à un an des élections européennes. Mais jusqu'ici, ils lui ont témoigné dans leur invitation des égards auxquels même certains ministres n'ont pas droit. ■

ELODIE LAMER

sanction Facebook interdit de transfert de données outre-Atlantique ?

À la lumière des résultats de l'enquête sur le scandale Facebook/Cambridge Analytica, le géant américain des réseaux sociaux pourrait-il se retrouver privé de transférer les données personnelles des Européens outre-Atlantique ? C'est en tout cas la mise en garde de la commissaire européenne à la Justice, Vera Jourova.

« On regarde de très près ce qui se passe aux États-Unis. Je pousse la Federal Trade Commission (FTC, le régulateur américain) à enquêter et à nous dire si Facebook et Cambridge Analytica ont violé le Privacy

Shield », nous a-t-elle dit il y a quelques jours.

C'est ce Privacy Shield qui permet depuis 2016 à Facebook de transférer les données personnelles des Européens vers les États-Unis pour qu'elles soient traitées et utilisées à des fins commerciales (le core business de Facebook, rappelons-le).

Ce « bouclier de la protection des données » a été négocié pendant deux ans et demi entre les autorités américaines et la Commission européenne et remplace le Safe Harbour de 2000.

Celui-ci avait été invalidé en 2015 par la justice européenne car la législation américaine permettant aux agences de renseignements américaines d'avoir accès « de manière généralisée » aux données personnelles des Européens menaçait « l'essence même du droit fondamental au respect de la vie privée ».

Un cadre plus strict

Cette décision intervenait dans l'après-Snowden, celui à qui l'on doit les révélations sur l'espionnage à

grande échelle des Européens par la NSA. Un cadre plus strict avait donc dû être négocié entre Américains et Européens.

Le Privacy Shield est désormais le mécanisme auquel une entreprise peut souscrire sur une base volontaire. En le faisant, elle « s'autocertifie », ce qui signifie qu'elle promet d'offrir un niveau de protection de nos données personnelles équivalent aux règles (strictes) en vigueur dans l'Union européenne.

« Facebook et Cambridge Analytica ont toutes deux souscrit au Privacy Shield », explique Vera Jourova. Si ces deux entreprises en ont violé les règles ou l'esprit, elle s'attend donc à « une réaction des autorités américaines ».

La sanction, comme la commissaire le rappelle, c'est « la suspension de la

participation au Privacy Shield ». En clair, Facebook n'aurait plus le droit de transférer des données personnelles outre-Atlantique.

La taille de l'iceberg

C'est un changement clair de la ligne de la Commission européenne. Jusque-là, les services de Vera Jourova

avaient toujours dit que le scandale Cambridge Analytica s'était passé avant l'entrée en vigueur du Privacy Shield. Interrogée, la commissaire avait expliqué que les faits auraient commencé en 2013 et que l'enquête américaine devrait déterminer combien de temps ils avaient duré.

« Nous voulons voir des résultats et les autorités américaines prendre des mesures appropriées en se basant sur

des faits. Le Privacy Shield ne peut fonctionner que si chacun fait son devoir », a-t-elle conclu.

Personne ne sait, à ce stade, la taille de l'iceberg que le scandale Cambridge Analytica pourrait potentiellement cacher. L'Union européenne demande donc avec insistance aux responsables Facebook combien d'autres applications pourraient s'être mises en faute en détournant des données personnelles. « Sheryl Sandberg (la numéro 2 de Facebook, NDLR) m'a répondu qu'ils ne savaient pas, ils sont en train de faire ce travail d'inventaire, a expliqué Vera Jourova. Ils ont annoncé il y a quelques jours qu'ils avaient déjà suspendu 200 applications. C'était mon inquiétude. » ■

E.Lr

ENTRETIEN

« Ce sera un simulacre d'audition »

L'Ecolo belge Philippe Lamberts coprésidé le groupe écologiste au Parlement européen.

Qu'attendez-vous de Mark Zuckerberg ?

Je ne sais pas très bien ce

que je peux en attendre dans la mesure où son business model repose sur le commerce de nos données personnelles. Je ne connais pas d'exemple de rentier qui renonce volontairement à sa rente. Il s'est fait une fortune en commercialisant les données personnelles des autres et en étant très peu regardant là-dessus. Plus il devra être regardant, moins

il pourra commercialiser. Et moins il pourra commercialiser, moins il sera riche...

Sur quoi allez-vous l'interroger ?

Dans la mesure où l'on veut éviter l'écueil sur lequel est tombé le Congrès des États-Unis qui, en posant des questions tellement générales, a permis à Zuckerberg de répondre par de bons sentiments, ce sera notre négociateur sur le règlement général de protection des données, Jan-Philipp Albrecht, qui préparera les questions. Donc nos questions seront assez précises.

La rencontre durera 1h15, donc c'est aussi un simulacre d'audition. Quand Mark Zuckerberg est allé au Congrès, il est allé deux fois une journée entière.

Le questionnerez-vous sur l'impact éventuel du détournement des données par Cambridge Analytica sur le référendum

sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ?

Les fausses nouvelles, on est habitué à cela depuis que la démocratie existe. Et on ne peut jamais faire la démonstration que telle ou telle chose a eu un impact sur une élection. Donc pour moi, c'est une perte de temps. Le seul remède, c'est l'esprit critique. Mais le fait est que nous vivons dans un monde où chacun reçoit les nouvelles qu'il aime recevoir. Pourquoi les gens croient-ils aux fake news ? Parce que ce sont des news auxquelles ils veulent croire et contre ça, vous ne pouvez rien faire. C'est vrai, Facebook en est le véhicule, mais ce qu'il nous faut, c'est un minimum de transparence. Qui paie les publicités ? Quand les spaghettis Soubry font de la publicité, on sait que ce sont eux qui la paient.